



# COMMUNIQUÉ DE PRESSE

SAINT-BRIEUC, LE 25 SEPTEMBRE 2023

## TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

LE DÉPARTEMENT ADOPTE UNE NOUVELLE STRATÉGIE POUR RÉPONDRE AUX DÉFIS ÉNERGÉTIQUES ET CLIMATIQUES

A l'occasion de la session d'automne du 25 septembre, l'assemblée départementale a adopté une stratégie liée à la transition énergétique. Cette dernière se décompose en cinq axes stratégiques et 19 actions, qui seront mises en œuvre au cours des cinq prochaines années du mandat.

Dans un contexte international instable et devant l'urgence à limiter notre impact sur l'environnement, la définition d'une stratégie de transition énergétique ambitieuse et réaliste mettant en application les principes de modération, d'efficacité et de recours aux énergies renouvelables est devenue une nécessité.

Les enjeux de la transition écologique, environnementale, climatique et de maîtrise du budget sont étroitement liés aux politiques départementales touchant au patrimoine immobilier, à l'éducation, aux mobilités et à la préservation de l'environnement. Entre novembre 2022 et juin 2023, un comité de pilotage animé par **Nathalie Travert - Le Roux**, vice-présidente déléguée au tourisme et à la stratégie immobilière réunissait **Jean-René Carfantan**, vice-président délégué à l'éducation et à l'éducation populaire, **André Coënt**, vice-président délégué aux infrastructures et aux mobilités douces, et **Nathalie Nowak**, conseillère départementale déléguée à l'environnement afin d'assurer la transversalité de la stratégie et sa cohérence avec les politiques départementales concernées.

Leurs travaux permettent d'aboutir aujourd'hui à un plan d'actions fixant des objectifs ambitieux mais réalistes pour répondre, à l'échelle de la collectivité, aux enjeux du changement climatique. **Ce plan se décline en cinq axes stratégiques :**

### 1 - Comprendre pour agir – Prendre conscience de notre impact

En développant une culture de la transition énergétique, en facilitant l'accès aux données et en encourageant l'interaction avec les usagers.

### 2 - Tendrer vers un usage sobre du patrimoine – Moins consommer

En réutilisant et en optimisant les surfaces occupées, en accentuant le déploiement de la stratégie immobilière, en faisant des agents, partenaires et collègues des acteurs de la transition et en améliorant la maîtrise technique des équipements.

### 3- Intensifier l'efficacité énergétique du patrimoine pour diminuer la consommation – Consommer autrement

En intensifiant l'amélioration de la performance du bâti et en consommant moins d'énergie (primaire, finale, grise).

### 4 - Décarboner les consommations d'énergie pour diminuer l'impact en GES – Consommer en impactant moins

En se chauffant avec une énergie moins carbonée et en favorisant l'utilisation d'une électricité locale et durable.

### 5 - Agir sur les mobilités

En établissant un schéma départemental des mobilités et en améliorant les performances environnementales des véhicules départementaux.

## ZOOM SUR..

### Le développement d'installations photovoltaïques sur les propriétés départementales

Afin d'accélérer la production d'énergies renouvelables sur le patrimoine départemental et conformément aux obligations fixées par la loi Climat et Résilience pour l'année 2027, le Département développera la production d'électricité à l'aide d'installations photovoltaïques. Pour chaque projet de construction, d'extension ou de rénovation lourde, le taux de couverture visé est de 50 % de l'emprise au sol du bâtiment ou du parking. Par ailleurs, le Département souhaite aller plus loin en couvrant d'ombrières photovoltaïques tous les parkings de propriété départementale.

### La suppression de l'utilisation du fioul pour le chauffage

12 sites départementaux (9 collèges et 3 bâtiments départementaux) utilisent encore un système de chauffage au fioul, qui est la plus carbonée des énergies domestiques. Des études de faisabilité et d'approvisionnement en énergie seront réalisées afin de remplacer cette énergie par des systèmes de chauffage plus propres et plus économes.

### Le raccordement aux réseaux de chaleur

D'ici 2028, le Département souhaite augmenter significativement le nombre de sites départementaux raccordés aux réseaux de chaleur locaux. Un recensement des sites départementaux potentiellement raccordables et des rencontres avec les porteurs de projets de réseaux de chaleur locaux sera effectué dès 2023. Entre 2024 et 2028, le Département participera activement aux projets de raccordement du foyer Ti Kelou de la Fondation Bon Sauveur, du collège Broussais de Dinan, de la Maison du Département de Dinan, mais aussi, à Saint-Brieuc, du CDEF, du Pôle social et du collège Jean-Macé, pour un investissement de 60 à 80 000 € (adaptation des installations et raccordement).

### Le challenge CUBE.S

Mis en place en 2020, le challenge CUBE.S a permis à 27 collèges du département de s'engager dans une démarche de diminution globale des consommations d'énergie (environ 7 à 10%). Les collèges de Plouër-sur-Rance et Lamballe ont obtenu, au cours des deux dernières années, des prix à l'échelle nationale. Dès la rentrée 2024, le Département souhaite permettre à l'ensemble des collèges de participer à ce challenge national co-animé par le CEREMA afin que, à l'horizon 2028, chacun des 47 collèges publics soit engagé dans cette démarche. Ateliers sur l'énergie, visites techniques, suivi des audits et utilisation d'un kit CUBE.S font partie des actions proposées.

### La modération des consommations d'énergie et d'eau au sein de l'administration départementale

S'inspirant du challenge CUBE.S dans les collèges, plusieurs animations seront créées afin de favoriser le changement de pratiques des agents du Département et de les rendre acteurs de leur environnement de travail. Chauffage, éclairage, utilisation des photocopieurs et ordinateurs, ventilation naturelle et prévention sur l'utilisation d'équipements superflus feront partie des thèmes abordés. L'objectif : diminuer de 5 à 10 % les consommations d'eau et d'énergie.



### CONTACT PRESSE

Direction de la communication  
Marion Sevenier  
marion.sevenier@cotesdarmor.fr  
02 96 77 69 55 / 07 64 70 03 83